

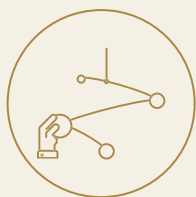
ASSURANCE-VIE BASÉE EN IRLANDE

Le choix du fournisseur d'assurance-vie de votre client est une décision importante.
Choisir un fournisseur irlandais vous permet de prendre cette décision en toute confiance.



Industrie

L'Irlande est l'un des plus grands centres transfrontaliers d'assurance-vie en Europe, avec plus de 180 entreprises d'assurance enregistrées et réglementées.



Gouvernance

L'Irlande dispose d'un excellent système de réglementation, avec des contrôles et une application de la loi reconnu pour sa stabilité et sa solidité. La Banque centrale d'Irlande a le pouvoir d'intervenir et de protéger les intérêts des assurés.



Protection

Tous les actifs d'assurance-vie détenus par l'assureur doivent être placés dans un fonds d'assurance-vie distinct. Dans le cas peu probable d'une insolvabilité, une fois que les coûts de liquidation ont été couverts, les créances des titulaires de contrat d'assurance-vie ont une priorité absolue (super-privilege) sur tous les autres créanciers, à la fois sur les réserves techniques et sur les fonds propres de l'assureur.



Impôt

Les placements sous-jacents du contrat d'assurance-vie fructifient en franchise d'impôt jusqu'à la réalisation d'un événement imposable. La TVA n'est pas facturée sur les frais du gestionnaire de fonds discrétionnaire, ou de gestion conseillée (advisory).

INDUSTRIE

Réglementation¹

L'Irlande est l'un des plus grands centres transfrontaliers d'assurance-vie en Europe et **le quatrième fournisseur de services financiers institutionnels de l'Union européenne**. La présence établie de l'Irlande en tant que plaque tournante mondiale du secteur de l'assurance internationale est due à une combinaison de facteurs, notamment à sa main-d'oeuvre compétente et expérimentée. Le secteur de l'assurance en Irlande compte 35 000 personnes qualifiées et qui occupent des fonctions qui sont également bien rémunérées.

Échelle

Au cours des deux dernières décennies, l'Irlande s'est imposée comme l'une des principales juridictions transfrontalières en matière d'assurance-vie. L'Irlande est le premier fournisseur de solutions d'assurance-vie et non-vie transfrontalières à destination de l'UE. Elle est aussi le quatrième plus grand marché de l'assurance de l'UE et le troisième plus grand réassureur de l'UE.¹

GOVERNANCE

Réglementation

L'Irlande présente un excellent bilan réglementaire, sans aucune insolvabilité d'assureurs agréés. L'Irlande est membre de l'UE et le système réglementaire est entièrement conforme à ses exigences. Les assureurs irlandais, fournisseurs d'assurance-vie doivent nommer un responsable de la fonction actuarielle qui certifie de manière indépendante les provisions techniques de la société et signale de manière indépendante tout risque important à la Banque centrale d'Irlande. Ces certifications actuarielles sont soumises à un examen formel supplémentaire par les pairs.

Obligations

Les compagnies d'assurance-vie doivent maintenir des provisions techniques correspondant à la valeur totale de tous les engagements envers les assurés. Les auditeurs externes doivent faire un rapport à la Banque centrale d'Irlande et y inclure toute violation des exigences ou tout risque pouvant affecter la capacité d'un assureur à respecter ses obligations. Les assureurs fournisseurs d'assurance-vie doivent se conformer aux exigences en matière de capital, suivant la directive solvabilité II introduite en 2016.

PROTECTION

Banque centrale d'Irlande

La Banque centrale d'Irlande a le pouvoir d'intervenir en cas de solvabilité douteuse, de détérioration de la situation financière ou dans des circonstances où un client subit une perte ou un dommage en raison des caractéristiques du produit. L'approbation de la Banque centrale d'Irlande est requise pour les détenteurs de rôles clés tels que le responsable de la fonction actuarielle et le responsable de la conformité dans les compagnies d'assurance-vie.

Séparation des actifs

Tous les actifs des contrats d'assurance-vie détenus par un assureur doivent être placés dans un fonds d'assurance-vie distinct. Les actifs de ce fonds ne peuvent être utilisés que pour payer les prestations des assurés. Dans le cas peu probable d'une insolvabilité, une fois que les coûts de liquidation ont été couverts, les créances des titulaires de contrat d'assurance-vie ont une priorité absolue (super-privilege) sur tous les autres créanciers, à la fois sur les réserves techniques et sur les fonds propres de l'assureur.

IMPÔT

Neutralité fiscale

Un contrat d'assurance-vie irlandais est fiscalement neutre pour les non-résidents irlandais. Aucune imposition en Irlande sur les primes de contrat d'assurance-vie payées, sur les gains réalisés, rachats ou versements de capitaux décès par les non-résidents irlandais. La fiscalité applicable tant pour les souscripteurs que pour les bénéficiaires est limitée à celle de leur pays de résidence.

Frais du gestionnaire de fonds discrétionnaire et de gestion conseillée (advisory)

La TVA n'est pas facturée sur les frais du gestionnaire de fonds discrétionnaire et de gestion conseillée (advisory), contrairement à ce qui se passe dans certaines autres juridictions où la TVA peut être applicable à ces frais.

Multiples Conventions de double imposition

L'Irlande a actuellement 75 conventions de double imposition en vigueur (78 signées)² qui peuvent être utilisées pour obtenir des taux réduits ou récupérer la retenue à la source sur les dividendes.

¹ Insurance Ireland Annual Report 2023.

² The Office of the Revenue Commissioners (10 janvier 2025).

À propos d'Utmost

Utmost s'est clairement fixé pour objectif d'être le leader dans la création de solutions patrimoniales basées sur l'assurance pour le marché international des personnes fortunées et très fortunées.

Nous avons des bureaux en Irlande, au Luxembourg, sur l'île de Man et de Guernesey, ainsi qu'en France, en Belgique, en Italie, en Espagne, à Singapour, en Suisse, à Hong Kong et au Centre financier international de Dubaï. Toutes ces juridictions ont un système financier bien réglementé. Nous proposons des solutions d'épargne, d'investissement et de planification patrimoniale basées sur l'assurance à des clients britanniques, européens et internationaux. Nos solutions s'appuient sur des contrats d'assurance-vie en unités de compte fiscalement avantageux et offrant une grande souplesse d'investissement et de gestion.

Nous nous efforçons d'offrir un service exceptionnel et une expertise unique à nos partenaires et à nos clients, qui, pour la plupart, recherchent des moyens judicieux et efficaces de gérer et de transmettre leur patrimoine.

Au 31 décembre 2025,, Utmost disposait d'actifs sous gestion pour un montant de 116 milliards de livres sterling, soit 133 milliards d'euros.

IMPORTANT

Ce document est de nature publicitaire et les informations qu'il contient sont destinées à fournir des informations générales sur un ou plusieurs sujets particuliers et n'ont pas vocation à présenter un traitement exhaustif de ce ou ces sujets. Par conséquent, les informations contenues dans le matériel en question ne visent pas à fournir des conseils ou des services professionnels. Elles ne sont pas destinées à servir de base à toute décision pouvant vous concerner, vous ou votre entreprise. Avant de prendre une décision ou d'entreprendre une action qui pourrait affecter vos finances personnelles ou votre entreprise, vous devez consulter un conseiller financier qualifié. Les informations contenues dans ce document traduisent notre interprétation des taux d'imposition et des règles fiscales françaises applicables à la date de publication, en Mai 2025. Ce document ne dispense pas de la lecture des informations précontractuelles et contractuelles légalement requises. Les taux d'imposition et les règles sont susceptibles d'être modifiés à tout moment.

A WEALTH *of* DIFFERENCE

Utmost est un nom de marque utilisé par un certain nombre de sociétés Utmost. Cet article a été émis par Utmost PanEurope dac. Utmost PanEurope dac est réglementé par la Banque centrale d'Irlande. Utmost PanEurope dac est une société d'activité désignée enregistrée en Irlande (numéro 311420), avec un siège social à Navan Business Park, Athlumney, Navan, Co. Meath, C15 CC W8, Irlande.

Utmost PanEurope dac est autorisée à exercer l'activité d'assurance-vie en France en libre prestation de services, et est dûment enregistrée à cet effet auprès de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR) sous le numéro 228159.

UPE 05286 | 03/26

T +44 (0)2038 685 300
E salessupport@utmost.ie
W utmostinternational.com

utmost™